

2021

« Nous vous souhaitons
une très bonne année 2021
que nous espérons plus
apaisée. »

BONNE
NOUVELLE 

**Le groupe Expensis s'agrandit !
Pour mieux répondre à vos besoins.**

**Le groupe Expensis composé de 2 entités " Harmonie Patrimoine " et
" Avenir Epargne " répond aux demandes concernant :**

- La préparation à la retraite
- L'optimisation de vos placements financiers et immobiliers
- L'organisation de votre patrimoine pour minorer les coûts et risques de conflits lors d'une succession
- La défiscalisation en « one shot » ou stratégie moyen/long terme
- Le courtage en financement et assurance emprunteur
- La sécurisation de votre patrimoine personnel ou professionnel contre les aléas de la vie

Notre nouveauté :

Désormais le groupe Expensis a le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle entité
"SERENYS ASSURANCES" dédiée à l'assurance IARD afin de vous proposer des solutions pour :

- Votre véhicules personnel et/ou professionnel
- Votre logement
- Vos investissements locatifs
- Votre local commercial
- Votre Responsabilité Civile Professionnelle & décennale

 **Serenys Assurances**
Votre partenaire de confiance

N'hésitez pas à nous solliciter, nous vous apporterons nos services et nous comparerons nos solutions d'assurances avec celles que vous avez déjà souscrites. Vous n'êtes pas à l'abri de faire des économies... !

Taux :

0.60 % sur 15 ans
0,80 % sur 20 ans

VOTRE COURTIER EN PRÊT IMMOBILIER

Immobilier RP & localif ÉTUDES GRATUITES 

Prêt & Rachat de prêt LE MEILLEUR TAUX DU MOMENT 

Assurance emprunteur VOTRE ASSURANCE MOINS CHÈRE 

UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

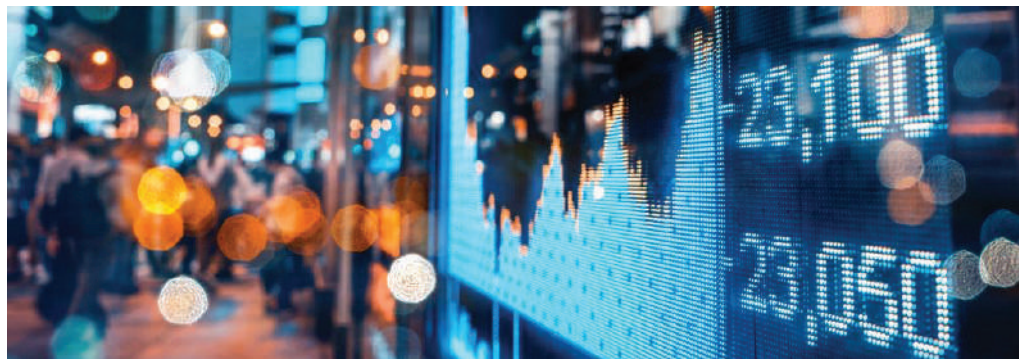


UN GAIN DE TEMPS & D'ARGENT



ZOOM sur les marchés

Marchés financiers | Zoom sur cette année 2020 atypique



La crise du coronavirus a malmené les marchés financiers, la Bourse de Paris terminant l'année 2020 dans le rouge. Néanmoins cette baisse est somme toute modeste, environ 7 % de l'indice CAC 40, ce qui est presque normal après une année 2019 pendant laquelle l'indice des 40 principales valeurs françaises avait progressé de 26, 37 %, sa meilleure performance en vingt ans.

L'ensemble des places européennes ont également marqué le pas en 2020, comme en témoigne l'indice Euro Stoxx 50, qui se replie de plus de 4 %.

Les marchés américains finissent pour leur part nettement dans le vert. L'indice Dow Jones affiche un gain de plus de 6 %, tandis que celui du Nasdaq a bondi de plus de 43 %.

On parle donc de l'année de tous les extrêmes !

Comment votre épargne a-t-elle évolué ?

N'hésitez pas à nous contacter pour faire le point !

“RAPPEL”

En janvier 2020, le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) fait un rappel à l'ordre sur l'évolution des conditions d'octroi des prêts immobiliers, notamment sur les critères suivants :
le respect des 33% d'endettement et des durées de prêts n'excédant pas 25 ans.

Ces deux recommandations ont entraîné une forte hausse des refus de prêts sur l'année 2020.

Affaire à suivre...

Source :
<https://www.journaldunet.com/economie/immobilier/1489305-le-haut-conseil-de-stabilite-financiere-fait-des-preconisations-aux-banques-francaises-quel-peut-etre-l-impact-sur-l-economie/>



2

LE COIN DE L'IMMOBILIER : ELIGIBLE LOI PINEL !

GRENOBLE - 38

GRAND T2 à partir de 197 000 €

PROCHE CENTRE-VILLE



Ce programme se compose de 3 bâtiments reliés entre eux par de magnifiques jardins paysagers. De belles terrasses ou grands balcons permettent de profiter pleinement de la vue sur le Parc Marliave et les massifs de Belledonne, du Vercors et de la Chartreuse. Situé dans le quartier Berriat, lieu emblématique de Grenoble, la résidence est à 3 minutes à pied du tramway, des lignes de bus vous reliant rapidement à l'hypercentre et aux universités. La gare TGV toute proche ainsi que les grands axes autoroutiers sont un atout supplémentaire pour faciliter la vie au quotidien.

DOMÈNE - 38

T2 à partir de 170 000 €

Au cœur d'un espace paysager de 3500m²



Un environnement naturel d'exception. L'essence même du Grésivaudan imprègne la commune : vues sur les massifs ; paysages authentiques de campagne ; douceur des berges de l'Isère. Profiter pleinement de l'atmosphère conviviale de la commune tout en savourant le calme d'un quartier résidentiel. L'architecture réinvente l'atmosphère des cabanes dans les arbres. Un espace paysager de plus de 3 500 m² Un bâtiment certifié basse consommation : Carrelage dans la pièce à vivre et Stratifié ou LVT dans les chambres.

SAINT ÉGRÈVE - 38

T2 à partir de 166 000 €

NOUVEAU



Quartier écoresponsable, aux portes de Grenoble. Au pied du massif de la Chartreuse, logée sur la rive droite de l'Isère et faisant face au Vercors, la ville jouit d'une qualité de vie exceptionnelle ! Cours urbaines végétalisées et venelles traversantes, qui incitent aux promenades des habitants. Une résidence intimiste composée d'appartements avec balcons ou terrasses et des maisons avec jardin. Bénéficiez des transports et des commodités essentielles à moins de 10' : Un emplacement privilégié à moins de 5 minutes de la ligne E du tramway qui permet un accès direct au centre-ville de Grenoble.

CHALLES LES EAUX - 73

T2 à partir de 182 000 €

EN LACEMENT
Jusqu'à 13 000 € de remise



Au pied des montagnes et à 13 min du centre-ville de Chambéry, une adresse de choix. Célèbre station thermale, elle développe son économie autour du bien-être et de la santé. À 6 min de l'A43, à 35 min du centre de Grenoble et à une heure de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, la ville s'inscrit dans le rayonnement du bassin rhône-alpin. Découvrez des appartements lumineux aux vues dégagées sur les reliefs environnants et le cœur d'ilot paysager. Déclinés du 2 au 5 pièces, ils se prolongent tous par un généreux espace extérieur : balcon, terrasse ou jardin privatif.

La réforme explosive du gouvernement.

Le volte-face du gouvernement du vendredi 13 novembre 2020 a fait adopter à l'Assemblée un nouvel amendement au budget 2021.

La réduction d'impôt du dispositif Pinel est depuis plusieurs années dans le viseur de Bercy, qui la juge trop coûteuse et peu efficiente. Mais, alors que l'immobilier, et tout particulièrement le segment neuf, est en berne en raison de la crise sanitaire, les acteurs du logement appelaient l'exécutif à maintenir le Pinel en place - et dans ses conditions actuelles, au moins pour les quelques années à venir.

Loi Pinel



Il était un temps question de mettre un terme au dispositif dès 2022.

Celui-ci est finalement reconduit jusqu'en décembre 2024.

4

